

COMMISSION ENFANCE DU CIE

BIEN PREPARER SA COLO

TEXTE A L'ATTENTION DES PARENTS ET DES ENFANTS

Vous allez inscrire votre enfant dans un séjour de vacances du CIE THALES & Adhérents.

C'est peut-être la première fois que vous le confiez à une équipe d'animation pour des vacances collectives.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous souhaitons que ces quelques mots facilitent son adaptation et améliorent la qualité de l'accueil que nous lui réservons.

Le séjour en centre d'accueil pour mineurs propose un cadre convivial pour des vacances en dehors de la famille.

Votre enfant va rencontrer des camarades, des adultes et pratiquer des activités. Au-delà de ce qu'il va faire ou découvrir, cela représentera avant tout une expérience humaine unique où les relations dans le groupe lui permettront de s'épanouir, d'acquérir de l'autonomie et de trouver sa place dans une microsociété basée sur le respect, l'écoute et la participation.

Pour exercer sa responsabilité, le directeur du séjour de vacances doit être capable de mettre en oeuvre un projet où l'enfant sera au centre des préoccupations de l'équipe. C'est la mission du CIE de garantir la qualité et le sérieux de l'encadrement, ce que nous nous employons à faire.

Pour atteindre cet objectif, c'est toute une chaîne d'énergie, d'idées et de moyens qui se forme: le CIE, le directeur et son équipe d'animation, mais aussi les comités d'établissement et leurs représentants, vous, les parents et bien évidemment les enfants.

Les enfants que nous accueillons le premier jour de vacances arrivent avec leur histoire personnelle, familiale, culturelle mais aussi plus simplement avec leurs habitudes, leurs passions, leurs peurs, et quelquefois aussi avec une maladie ou un handicap.

Il nous semble essentiel que le directeur du séjour ou la personne responsable des inscriptions puisse avoir connaissance, si besoin est, des éventuelles difficultés ou spécificités concernant l'enfant ou sa famille.

N'hésitez pas à en discuter ou nous informer de quelques problèmes que ce soit, dans le seul but de respecter au mieux les besoins de votre enfant:

Choisir avec lui un séjour adapté et permettre à l'équipe d'anticiper ses besoins vitaux.

Plusieurs modes de communication sont possibles :

Un échange en confiance avec la personne du CE qui est à votre écoute, un courrier confidentiel au CIE THALES ou au directeur du séjour, mais aussi en remplissant de manière précise la fiche sanitaire de liaison.

Environ un mois avant le départ des enfants, le directeur envoie un courrier à la famille, expliquant le cadre et le contenu du séjour et donnant quelques conseils; les directeurs y donnent leurs coordonnées personnelles.

Pour les séjours itinérants à l'étranger, le CIE propose également une préparation spécifique avec échanges d'information par courriers ou mails et éventuellement mise en place de rencontres préalablement au départ.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

La Commission Enfance